

Communication à la presse

Luxembourg, le 22 janvier 2009

A l'issue d'une année 2008 très turbulente, BGL annonce un résultat positif de l'ordre d'EUR 30 millions

Dans un contexte de crise importante qui a touché le secteur financier dans son ensemble et le groupe Fortis en particulier, BGL annonce un résultat net non consolidé prévisionnel pour l'année 2008 de l'ordre d'EUR 30 millions, établi selon les principes comptables luxembourgeois. (*)

Les indicateurs fondamentaux de rentabilité des métiers traditionnels de la banque ont continué à se développer de manière positive et témoignent de leur bonne tenue dans un environnement très difficile. En effet, tant les résultats d'intérêts que les revenus sur commissions sont en augmentation. De plus, dans le cadre de la poursuite d'une politique stricte de la banque en matière de contrôle des coûts, les frais généraux restent contenus.

Le recul du résultat net par rapport à l'exercice précédent (2007 : EUR 406,6 millions) est principalement dû à des événements exceptionnels liés aux turbulences qui ont fortement frappé le secteur financier mondial. Cette crise sans précédent a contribué à la comptabilisation de provisions substantielles sur les portefeuilles d'investissement de la banque et de réductions importantes de valeur sur certaines de ses participations notamment dans le domaine de l'Asset Management (amortissement partiel du *goodwill* sur Fortis Investments) et du Private Banking (charges de restructuration liées à Fundamentum et amortissement de cette participation). De plus, certaines provisions additionnelles sur le portefeuille crédits tant nationaux qu'internationaux reflètent un début d'aggravation du risque de crédit dans les économies européennes.

Par contre, les appels de fonds de la part de l'AGDL (Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg) ont été portés en déduction des provisions existantes sans impacter négativement le résultat de l'exercice. La banque confirme aussi que ses résultats ne sont pas touchés par l'affaire Madoff.

Grâce aux provisions et réserves constituées de manière prudente au fil des années passées, la banque a réussi à atténuer l'impact des événements de l'année 2008 tout en disposant toujours de provisions générales importantes de plus d'EUR 500 millions, incluant les provisions à destination des appels de fonds de l'AGDL.

La banque présente une solvabilité forte suite à l'augmentation de capital du 15 décembre 2008, souscrite par l'État luxembourgeois. Avec des fonds

BGL
Société Anonyme
Corporate
Communications

50, av. J.F. Kennedy
L-2951 Luxembourg

Téléphone
(+352) 42 42-23 87

Fax
(+352) 42 42-36 22

www.bgl.lu

propres de l'ordre d'EUR 5,6 milliards, son coefficient de solvabilité dépasse désormais les 20%, ce qui est largement supérieur au minimum légal de 8% et permet à BGL d'exercer ses activités sur une base ferme et stable dans l'intérêt de ses clients.

Dans un souci de responsabilité et de solidarité, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 2 avril 2009 de ne pas attribuer de tantièmes aux administrateurs. En ce qui concerne les tantièmes pour l'exercice 2009, le Conseil d'administration s'est exprimé en principe pour n'en payer qu'en cas d'un redressement des résultats de la banque en 2009. Dans le même esprit, le Conseil d'administration et le Comité de direction ont retenu de ne pas payer de rémunération variable pour l'année 2008 aux membres du Comité de direction.

Dans ce contexte économique et financier difficile, la banque – fortement capitalisée suite à l'entrée massive de l'État luxembourgeois dans le capital – se sent prête à affronter les défis systémiques financiers de l'année 2009 sur une base solide et stable. BGL mobilisera le savoir-faire de toutes ses équipes pour accompagner ses clients à travers la crise économique à laquelle ils sont également confrontés et continuera à les soutenir, comme par le passé, dans leurs projets tant privés que professionnels.

(*) Ces prévisions sont communiquées sous réserve de l'approbation des états financiers annuels par le Conseil d'administration de la banque et de l'attestation du réviseur d'entreprises qui ne sont prévues que dans quelques semaines.

Les résultats consolidés établis selon les normes internationales IFRS ne seront connus que dans plusieurs semaines. L'application des règles spécifiques IFRS aux éléments relevés dans la présente communication engendrera probablement un résultat consolidé négatif, qui n'aura cependant pas d'impact significatif sur les fonds propres de la banque.

Contacts presse :

Jean-Louis Margue
Secrétaire général
Tél. : 4242-2340
jean-louis.margue@bgl.lu

Alwin de Prins
Corporate Communications
Tél. : 4242-4668
alwin.deprins@bgl.lu